

Source name	Mercredi 2 août 2023
Le Journal de Montréal	Le Journal de Montréal
Source type	
Press • Newspapers	• p. 4
Periodicity	
Daily	• 586 words
Geographical coverage	
Provincial	
Origin	
Montreal, Quebec, Canada	

DÉPÔT DE GRAVES ACCUSATIONS CRIMINELLES CONTRE TRUMP

ELLES SONT RELIÉES À SA TENTATIVE DE RENVERSER L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2020

ERIKA AUBIN

L'ex-président Donald Trump se retrouve à nouveau dans l'eau bouillante et pour de bon cette fois-ci : il fait face à quatre nouvelles accusations criminelles pour avoir tenté d'inverser le résultat de l'élection présidentielle de 2020.

« **E**n conspirant pour renverser l'élection, on reproche à Trump d'avoir tenté de tuer l'Amérique [et le cœur même de sa démocratie]. Les chefs d'accusation ont donc une gravité symbolique », explique d'emblée Nomi Claire Lazar, professeure en droits à l'Université d'Ottawa.

Le grand favori des primaires républicaines pour l'élection de 2024 a été accusé hier de « complot à l'encontre de l'État américain », entrave à une procédure officielle et atteinte aux droits électoraux après une enquête supervisée par le procureur spécial Jack Smith.

« Malgré sa défaite, l'accusé était déterminé à rester au pouvoir. Durant plus de deux mois après le scrutin, [il] a diffusé des mensonges selon lesquels il y avait eu des fraudes ayant modifié le résultat et qu'il avait en fait gagnés », peut-on lire dans l'acte de dénonciation.

Le 6 janvier 2021, le président déchu

avait tenu un discours enflammé devant ses partisans, les appelant à se « battre comme des diables » contre les résultats de l'élection présidentielle. Une foule avait ensuite envahi le Capitole, menant à des scènes de violence et de chaos qui avaient choqué le monde entier.

Le milliardaire de 77 ans était déjà poursuivi pour sa gestion négligente des documents confidentiels de la Maison-Blanche et pour des paiements suspects à une ancienne actrice pornographique. Cette fois-ci, il s'agit des accusations les plus sérieuses à être portées lui.

« Le fondement d'une démocratie est la manière dont le pouvoir est transféré d'un gouvernement à l'autre. Si les règles ne sont pas respectées, c'est tout le système qui est menacé », explique au Journal Errol P. Mendes, professeur à l'Université d'Ottawa.

20 ANS DE PRISON

Et parmi les accusations, certaines sont assorties de peines d'emprisonnement

pouvant aller jusqu'à 20 ans.

Le procureur au dossier, Jack Smith, souhaite d'ailleurs que le procès se tienne rapidement. Trump ne peut pas être appelé à témoigner pendant l'élection, car le 5^e amendement de la Constitution américaine lui permet de refuser.

« Le procureur a une brillante stratégie, il veut que la condamnation soit prononcée avant les élections, afin que les citoyens américains aient la possibilité de se faire une opinion définitive avec toutes les informations », explique M. Mendes.

IL DOMINE DANS LES SONDAGES

Il est peu probable que les partisans purs et durs de Trump soient influencés par cette affaire, estiment les deux professeurs. Malgré ses nombreux démêlés avec la justice, l'ex-président domine les sondages pour l'investiture républicaine et creuse même l'écart avec son plus proche rival, le gouverneur de la Floride, Ron DeSantis.

Or, «il est possible que certains électeurs et partisans républicains plus modérés réfléchissent à deux fois à savoir si Trump devrait être le candidat républicain, compte tenu de la gravité de ces accusations », souligne Nomi Claire Lazar.

«Il existe aux États-Unis d'importants groupes d'électeurs qui ne sont ni républicains ni démocrates ; les électeurs indépendants. Même s'ils pensent que Joe Biden n'est pas le meilleur candidat pour la présidence, la solution alternative est encore pire pour eux », renchérit Errol P. Mendes.

Et ses ennuis judiciaires risquent de ne pas s'arrêter là : une procureure de la Géorgie doit annoncer d'ici la fin du mois le résultat de son enquête sur les pressions que Trump a exercées pour tenter d'altérer le résultat de la présidentielle dans cet État. -Avec AFP